



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à fiscalité additionnelle - COMMUNAUTE DE
COMMUNES CAP CORSE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004294300023

POSTE COMPTABLE : SGC BORGIO

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP CORSE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	22
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	23
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	24
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	25



B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

26

C1.2 - Actions de formation des élus

28

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

29

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain

Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures

31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
2B043COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP CORSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP CORSEBerger
Levrault

CA

12

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	32,20 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,63 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2,85 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 248 430,71	G	4 649 695,83
	Section d'investissement	B	241 774,51	H	315 123,99
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 429 944,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 189 419,45 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 490 205,22	= G+H+I+J	8 584 183,94
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	7 329,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	7 329,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 248 430,71	= G+I+K	7 079 640,50
	Section d'investissement	= B+D+F	249 103,51	= H+J+L	1 504 543,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 497 534,22	= G+H+I+J+K+L	8 584 183,94

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	7 329,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Restes à réaliser
204	Subventions d'équipement versées	7 329,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 952 100,00	876 053,64	0,00	0,00	1 076 046,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 660 941,58	1 294 849,16	0,00	0,00	366 092,42
014	Atténuations de produits	239 602,00	239 181,00	0,00	0,00	421,00
65	Autres charges de gestion courante	1 786 558,31	1 610 959,45	0,00	0,00	175 598,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 639 201,89	4 021 043,25	0,00	0,00	1 618 158,64
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 643 201,89	4 021 043,25	0,00	0,00	1 622 158,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 200 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	227 387,46	227 387,46			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 427 387,46	227 387,46			1 200 000,00
TOTAL		7 070 589,35	4 248 430,71	0,00	0,00	2 822 158,64
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	32 000,00	16 189,72	0,00	0,00	15 810,28
70	Produits services, domaine et ventes div	140 000,00	207 232,00	0,00	0,00	-67 232,00
73	Impôts et taxes	3 666 363,00	3 587 400,06	0,00	0,00	78 962,94
74	Dotations et participations	689 665,58	722 136,26	0,00	0,00	-32 470,68
75	Autres produits de gestion courante	5,00	58,69	0,00	0,00	-53,69
Total des recettes de gestion courante		4 528 033,58	4 533 016,73	0,00	0,00	-4 983,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 068,00	0,00	0,00	-4 068,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 528 033,58	4 537 084,73	0,00	0,00	-9 051,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	112 611,10	112 611,10			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		112 611,10	112 611,10			0,00
TOTAL		4 640 644,68	4 649 695,83	0,00	0,00	-9 051,15
Pour information		(3) 2 429 944,67				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	973 340,00	25 242,65	0,00	948 097,35
204	Subventions d'équipement versées	250 000,00	0,00	7 329,00	242 671,00
21	Immobilisations corporelles	97 885,81	93 709,05	0,00	4 176,76
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 482 460,00	10 211,71	0,00	1 472 248,29
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 803 685,81	129 163,41	7 329,00	2 667 193,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 803 685,81	129 163,41	7 329,00	2 667 193,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	112 611,10	112 611,10		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	112 611,10	112 611,10		0,00
	TOTAL	2 916 296,91	241 774,51	7 329,00	2 667 193,40
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	179 490,00	73 776,83	0,00	105 713,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	179 490,00	73 776,83	0,00	105 713,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	120 000,00	13 959,70	0,00	106 040,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes financières	120 000,00	13 959,70	0,00	106 040,30
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	299 490,00	87 736,53	0,00	211 753,47
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 200 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	227 387,46	227 387,46		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 427 387,46	227 387,46		1 200 000,00
	TOTAL	1 726 877,46	315 123,99	0,00	1 411 753,47

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 1 189 419,45			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	876 053,64		876 053,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 294 849,16		1 294 849,16
014	Atténuations de produits	239 181,00		239 181,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 610 959,45		1 610 959,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	227 387,46	227 387,46
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 021 043,25	227 387,46	4 248 430,71
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	112 611,10	112 611,10
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régl. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	25 242,65	0,00	25 242,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	93 709,05	0,00	93 709,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 211,71	0,00	10 211,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		129 163,41	112 611,10	241 774,51
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 189,72		16 189,72
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	207 232,00		207 232,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 587 400,06		3 587 400,06
74	Dotations et participations	722 136,26		722 136,26
75	Autres produits de gestion courante	58,69	0,00	58,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 068,00	112 611,10	116 679,10
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 537 084,73	112 611,10	4 649 695,83
Pour information				2 429 944,67
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 959,70	0,00	13 959,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	73 776,83	0,00	73 776,83
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		227 387,46	227 387,46
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		87 736,53	227 387,46	315 123,99
Pour information				1 189 419,45
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 952 100,00	876 053,64	0,00	0,00	1 076 046,36
60611	Eau et assainissement	730,00	535,50	0,00	0,00	194,50
60612	Energie - Electricité	10 000,00	6 993,37	0,00	0,00	3 006,63
60622	Carburants	270 000,00	143 769,74	0,00	0,00	126 230,26
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	895,39	0,00	0,00	104,61
60636	Vêtements de travail	20 000,00	12 411,10	0,00	0,00	7 588,90
6064	Fournitures administratives	10 000,00	3 031,93	0,00	0,00	6 968,07
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	9 392,72	0,00	0,00	-2 392,72
611	Contrats de prestations de services	220 000,00	86 075,26	0,00	0,00	133 924,74
6135	Locations mobilières	150 000,00	46 092,38	0,00	0,00	103 907,62
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	4 046,85	0,00	0,00	2 953,15
61521	Entretien terrains	0,00	735,00	0,00	0,00	-735,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	2 546,03	0,00	0,00	7 453,97
615231	Entretien, réparations voiries	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
61551	Entretien matériel roulant	300 000,00	196 508,16	0,00	0,00	103 491,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	60 000,00	40 257,63	0,00	0,00	19 742,37
6161	Multirisques	4 000,00	2 530,76	0,00	0,00	1 469,24
6168	Autres primes d'assurance	60 000,00	45 733,34	0,00	0,00	14 266,66
617	Etudes et recherches	102 000,00	18 279,60	0,00	0,00	83 720,40
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	6 956,86	0,00	0,00	3 043,14
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6226	Honoraires	296 870,00	99 896,80	0,00	0,00	196 973,20
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6228	Divers	150 000,00	83 639,01	0,00	0,00	66 360,99
6231	Annonces et insertions	6 000,00	4 360,00	0,00	0,00	1 640,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	1 656,30	0,00	0,00	3 343,70
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6237	Publications	2 500,00	9 010,00	0,00	0,00	-6 510,00
6247	Transports collectifs	62 000,00	25 851,73	0,00	0,00	36 148,27
6248	Divers	0,00	3 552,00	0,00	0,00	-3 552,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	1 222,30	0,00	0,00	8 777,70
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	2 437,92	0,00	0,00	5 562,08
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	11 192,66	0,00	0,00	-1 192,66
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	2 691,50	0,00	0,00	2 308,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	3 532,80	0,00	0,00	6 467,20
63512	Taxes foncières	200,00	219,00	0,00	0,00	-19,00
63513	Autres impôts locaux	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 660 941,58	1 294 849,16	0,00	0,00	366 092,42
6218	Autre personnel extérieur	101 700,00	79 137,20	0,00	0,00	22 562,80
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	680,46	0,00	0,00	319,54
6333	Particip. employeurs format ^o prof. cont.	10 000,00	445,00	0,00	0,00	9 555,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	26 331,09	0,00	0,00	-6 331,09
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	2 182,29	0,00	0,00	-182,29
64111	Rémunération principale titulaires	412 901,58	363 521,27	0,00	0,00	49 380,31
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 000,00	17 723,64	0,00	0,00	2 276,36
64118	Autres indemnités titulaires	380 000,00	138 847,20	0,00	0,00	241 152,80
64131	Rémunérations non tit.	220 000,00	262 145,92	0,00	0,00	-42 145,92
64138	Autres indemnités non tit.	131 340,00	64 049,74	0,00	0,00	67 290,26
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 000,00	154 041,79	0,00	0,00	-4 041,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	131 227,62	0,00	0,00	18 772,38
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 000,00	13 234,04	0,00	0,00	-4 234,04
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	21 213,38	0,00	0,00	3 786,62
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 551,00	0,00	0,00	-1 551,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 356,80	0,00	0,00	643,20
6478	Autres charges sociales diverses	25 000,00	16 160,72	0,00	0,00	8 839,28
014	Atténuations de produits	239 602,00	239 181,00	0,00	0,00	421,00
7391178	Autres restitu ^o dégrèvt contrib. direct	3 000,00	2 579,00	0,00	0,00	421,00
739221	FNGIR	236 602,00	236 602,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 786 558,31	1 610 959,45	0,00	0,00	175 598,86
6531	Indemnités	75 000,00	75 353,85	0,00	0,00	-353,85
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	4 344,27	0,00	0,00	655,73
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 000,00	10 875,33	0,00	0,00	124,67
6535	Formation	11 500,00	744,42	0,00	0,00	10 755,58
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	50,00	80,30	0,00	0,00	-30,30
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 117,00	0,00	0,00	883,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou		Charges rattachées	réaliser au 31/12	Crédits annulés
			Mandats émis	Charges			
65548	Autres contributions	1 400 000,00	1 244 143,78	0,00	0,00	155 856,22	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	280 000,00	274 300,00	0,00	0,00	5 700,00	
65888	Autres	8,31	0,50	0,00	0,00	7,81	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 639 201,89	4 021 043,25	0,00	0,00	1 618 158,64	
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	0,00					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 643 201,89	4 021 043,25	0,00	0,00	1 622 158,64	
023	Virement à la section d'investissement	1 200 000,00	0,00			1 200 000,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	227 387,46	227 387,46			0,00	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	227 387,46	227 387,46			0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 427 387,46	227 387,46			1 200 000,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 427 387,46	227 387,46			1 200 000,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 070 589,35	4 248 430,71	0,00	0,00	2 822 158,64	
Pour information		0,00					
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1							

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	32 000,00	16 189,72	0,00	0,00	15 810,28
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	14 309,72	0,00	0,00	15 690,28
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 000,00	1 880,00	0,00	0,00	120,00
70	Produits services, domaine et ventes div	140 000,00	207 232,00	0,00	0,00	-67 232,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	140 000,00	205 232,00	0,00	0,00	-65 232,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
73	Impôts et taxes	3 666 363,00	3 587 400,06	0,00	0,00	78 962,94
73111	Impôts directs locaux	1 171 150,00	1 140 633,00	0,00	0,00	30 517,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	48 928,00	48 960,00	0,00	0,00	-32,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	14 360,00	5 247,00	0,00	0,00	9 113,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	109 617,00	103 668,00	0,00	0,00	5 949,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 348 009,00	1 389 850,00	0,00	0,00	-41 841,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	80 000,00	82 474,00	0,00	0,00	-2 474,00
7362	Taxes de séjour	260 000,00	202 132,06	0,00	0,00	57 867,94
7382	Fraction de TVA	634 299,00	614 436,00	0,00	0,00	19 863,00
74	Dotations et participations	689 665,58	722 136,26	0,00	0,00	-32 470,68
74124	Dotation d'intercommunalité	163 231,00	179 622,00	0,00	0,00	-16 391,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	6 236,00	5 713,00	0,00	0,00	523,00
744	FCTVA	500,00	417,65	0,00	0,00	82,35
74718	Autres participations Etat	221 260,55	156 078,00	0,00	0,00	65 182,55
7472	Participat° Régions	43 788,03	27 348,39	0,00	0,00	16 439,64
7478	Participat° Autres organismes	0,00	9 341,02	0,00	0,00	-9 341,02
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	10 854,00	11 258,00	0,00	0,00	-404,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	18 068,00	19 348,00	0,00	0,00	-1 280,00
7488	Autres attributions et participations	225 728,00	313 010,20	0,00	0,00	-87 282,20
75	Autres produits de gestion courante	5,00	58,69	0,00	0,00	-53,69
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,00	58,69	0,00	0,00	-53,69
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 528 033,58	4 533 016,73	0,00	0,00	-4 983,15
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 068,00	0,00	0,00	-4 068,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	219,00	0,00	0,00	-219,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 849,00	0,00	0,00	-3 849,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 528 033,58	4 537 084,73	0,00	0,00	-9 051,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	112 611,10	112 611,10			0,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	112 611,10	112 611,10			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		112 611,10	112 611,10			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 640 644,68	4 649 695,83	0,00	0,00	-9 051,15
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 429 944,67				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	973 340,00	25 242,65	0,00	948 097,35
2031	Frais d'études	973 340,00	25 242,65	0,00	948 097,35
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	250 000,00	0,00	7 329,00	242 671,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	250 000,00	0,00	7 329,00	242 671,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	97 885,81	93 709,05	0,00	4 176,76
21571	Matériel roulant	64 885,81	43 546,05	0,00	21 339,76
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	43 128,00	0,00	-43 128,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	7 035,00	0,00	17 965,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 482 460,00	10 211,71	0,00	1 472 248,29
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 482 460,00	10 211,71	0,00	1 472 248,29
Total des dépenses d'équipement		2 803 685,81	129 163,41	7 329,00	2 667 193,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 803 685,81	129 163,41	7 329,00	2 667 193,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	112 611,10	112 611,10		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	112 611,10	112 611,10		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	10 554,51	10 554,51		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	92 355,85	92 355,85		0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	9 700,74	9 700,74		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		112 611,10	112 611,10		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 916 296,91	241 774,51	7 329,00	2 667 193,40
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	179 490,00	73 776,83	0,00	105 713,17
1312	Subv. transf. Régions	175 490,00	73 776,83	0,00	101 713,17
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		179 490,00	73 776,83	0,00	105 713,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 000,00	13 959,70	0,00	106 040,30
10222	FCTVA	120 000,00	13 959,70	0,00	106 040,30
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		120 000,00	13 959,70	0,00	106 040,30
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		299 490,00	87 736,53	0,00	211 753,47
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 200 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	227 387,46	227 387,46		0,00
281571	Matériel roulant	169 175,89	169 175,89		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	38 561,54	38 561,54		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 400,98	15 400,98		0,00
28184	Mobilier	4 249,05	4 249,05		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 427 387,46	227 387,46		1 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 427 387,46	227 387,46		1 200 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 726 877,46	315 123,99	0,00	1 411 753,47
Pour information		1 189 419,45			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2304.00 €			29-03-1997
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	29/03/1997
L	Materiel informatique	2	29/03/1997
L	Mobilier	10	29/03/1997
L	Véhicule	10	29/03/1997

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		112 611,10	I 112 611,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		112 611,10	112 611,10
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	112 611,10	112 611,10
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	112 611,10	7 329,00	0,00	119 940,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 547 387,46	III 241 347,16
Ressources propres externes de l'année (a)		120 000,00	13 959,70
10222	FCTVA	120 000,00	13 959,70
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 427 387,46	227 387,46
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281571	Matériel roulant	169 175,89	169 175,89
281578	Autre matériel et outillage de voirie	38 561,54	38 561,54
28183	Matériel de bureau et informatique	15 400,98	15 400,98
28184	Mobilier	4 249,05	4 249,05
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 200 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	241 347,16	0,00	1 189 419,45	0,00	1 430 766,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 119 940,10
Ressources propres disponibles	IV 1 430 766,61
Solde	V = IV – II (3) 1 310 826,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/04/2023	ETUDE PROG CENTRE TECH LURI DECOMPTE N° 1	6 804,00	0,00	0
04/09/2023	RIFTER 7CV BLANC	18 430,05	0,00	10
04/09/2023	2 ORDINATEURS (1 FIXE + 1 PORTABLE)	3 227,40	0,00	2
04/09/2023	75 BACS COLLECTE DECHETS	19 950,00	0,00	10
04/09/2023	50 BACS A BIODECHETS 240L	5 166,00	0,00	10
04/09/2023	MATERIEL INFORMATIQUE	3 807,60	0,00	2
13/11/2023	BORNES AERIENNES EN BOIS 4M3	43 128,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		100 513,05	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A10.2****A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 537 084,73
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ANIMATION ARTISTIQUE CULTURELLE ET MUSICALE	5 000,00	
COUVENT DE CANARI		
Association ARTE MARE	3 000,00	
Association ASSO FILARMONICA	3 300,00	
Association ASSOC CULTURELLE DE BRANDO	5 000,00	
Association ASSOC PETRE SCRITTE	5 000,00	
Association ASSOC SPORTIVE AUTOMOBILE	5 000,00	
Association BALLA	5 000,00	
Association CALMS	4 000,00	
Association CAP CORSE HANDICAP	2 500,00	
Association CLUB NAUTIQUE DE MACINAGGIO	1 500,00	
Association CORSICA LUCE	1 000,00	
Association L'ERBALUNGAISE ASSOCIATION	3 000,00	
Association LIBRI MONDI	3 000,00	
Association MARINA IN FESTA	6 000,00	
Association MORSIGLIA PATRIMOINE	2 000,00	
Association OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU CAP CORSE	220 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	274 300,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	0,00	11,00	11,00	1,00	12,00
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Responsable des services techniques	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,00	0,00	16,00	16,00	1,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Responsable des services techniques	B	TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent technique polyvalent	C	TECH		0,00	A	CDD
Chargé de mission économie circulaire	B	TECH		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**
C3.5**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 916 296,91	241 774,51	7 329,00	2 667 193,40
RECETTES	2 916 296,91	1 504 543,44	0,00	1 411 753,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 070 589,35	4 248 430,71	0,00	2 822 158,64
RECETTES	7 070 589,35	7 079 640,50	0,00	-9 051,15

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 916 296,91	241 774,51	7 329,00	2 667 193,40
RECETTES	2 916 296,91	1 504 543,44	0,00	1 411 753,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 070 589,35	4 248 430,71	0,00	2 822 158,64
RECETTES	7 070 589,35	7 079 640,50	0,00	-9 051,15
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 986 886,26	4 490 205,22	7 329,00	5 489 352,04
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 986 886,26	8 584 183,94	0,00	1 402 702,32

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 916 296,91	241 774,51	7 329,00	2 667 193,40
RECETTES	2 916 296,91	1 504 543,44	0,00	1 411 753,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 070 589,35	4 248 430,71	0,00	2 822 158,64
RECETTES	7 070 589,35	7 079 640,50	0,00	-9 051,15
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 986 886,26	4 490 205,22	7 329,00	5 489 352,04
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 986 886,26	8 584 183,94	0,00	1 402 702,32

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 37
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 VOTES :
 Pour : 25
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par (1) Le 2EME VICE-PRESIDENT ANGE-PIERRE VIVONI.
 A Brando, le 12/04/2024
 Le 2EME VICE-PRESIDENT ANGE-PIERRE VIVONI

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Brando, le 12/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2024, et de la publication le 17/04/2024

A ,le

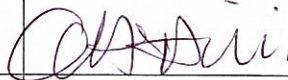
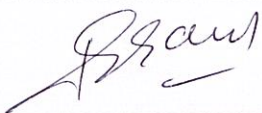



- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



ONT SIGNÉ AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
LES MEMBRES PRÉSENTS

NOM PRENOM		COMMUNE	SIGNATURE	A DONNE POUVOIR A
M ALBERTINI Laurent	Conseiller communautaire titulaire	PIETRACORBARA		
Mme ANTONA-POLIDORI Madeleine	Conseillère communautaire titulaire	ROGLIANO		
M BACCARELLI Dominique	Conseiller communautaire titulaire	BARRETTALI		
Mme BONCOMPAGNI Mireille	Conseillère communautaire titulaire	OLMETA DU CAP		
M BURRONI Alain	Conseiller communautaire titulaire	PIETRACORBARA		
Mme CATONI Catherine	Conseillère communautaire titulaire	CAGNANO		
M CHOLET-ALLEGRIANI Thierry	Conseiller communautaire titulaire	BRANDO		
M DAMIANI Marcel	Conseiller communautaire titulaire	SISCO		
M DOMINICI Jean-Marie	Conseiller communautaire titulaire	NONZA		
M DOUMAS Gerald	Conseiller communautaire titulaire	CANARI		
Mme ESPOSITO Nathalie	Conseillère communautaire titulaire	BRANDO		
M FANTOZZI Jean-Michel	Conseiller communautaire titulaire	LURI		
Mme FANTOZZI Marie-Jeanne	Conseillère communautaire titulaire	BRANDO		
Mme GIORGI Anaïs	Conseillère communautaire titulaire	BRANDO		

ONT SIGNÉ AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
LES MEMBRES PRÉSENTS

NOM PRENOM		COMMUNE	SIGNATURE	A DONNE POUVOIR A
Mme GIROLAMI ep GUELF	Paulette	Conseillère communautaire titulaire SISCO		GRAZIANI TH 
M GIULIANI	Jean-Alfred	Conseiller communautaire titulaire LURI		
Mme GRAZIANI	Marie-Hélène	Conseillère communautaire titulaire SISCO		
M GUILLERM	Bernard	Conseiller communautaire titulaire PIETRACORBARA		
Mme LABADIE	Julia	Conseillère communautaire titulaire OLCANI		
M MAZOTTI	Francis	Conseiller communautaire titulaire PINO		
M MICHELI	Thomas	Conseiller communautaire titulaire ERSA		
M MORGANTI	Jean-Toussaint	Conseiller communautaire titulaire OGLIASTRU		
M ORLANDI	François	Conseiller communautaire titulaire TOMINO		
Mme PARDINI	Audrey	Conseillère communautaire titulaire BRANDO		
M PERETTI	Michel	Conseiller communautaire titulaire BRANDO		
Mme PIAZZA	Laurence	Conseillère communautaire titulaire MERIA		
Mme PIERALLI	Marie-José	Conseillère communautaire titulaire MORSIGLIA		
M QUILICI	Nicolas	Conseiller communautaire titulaire ROGLIANO		



ONT SIGNÉ AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
LES MEMBRES PRÉSENTS

NOM PRENOM				COMMUNE	SIGNATURE	A DONNE POUVOIR A
M	QUILICI	Patrice	Conseiller communautaire titulaire	ROGLIANO		
M	RIMATTEI	Pierre	Conseiller communautaire titulaire	CENTURI		
M	SANGUINETTI	Patrick	Conseiller communautaire titulaire	BRANDO		
Mme	SANTUCCI	Anne-Laure	Conseillère communautaire titulaire	LURI		
Mme	SIMONETTI	Mélanie	Conseillère communautaire titulaire	CANARI		
M	SUSINI	Ghjuvan Matteu	Conseiller communautaire titulaire	LURI		
M	VILLORESI	Raphaël	Conseiller communautaire titulaire	SISCO		
M	VIVONI	Ange-Pierre	Conseiller communautaire titulaire	SISCO		
M	VUILLAMIER	Jean-Marcel	Conseiller communautaire titulaire	BRANDO		